

Commune
Soueix-Rogalle

**PROCÈS VERBAL
DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOUEIX ROGALLE**



Séance du 10 février 2026

Mardi 10 février 2026, 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle, régulièrement convoqué le 6 février 2026, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BONTÉ.

<p><u>Nombre de membres en exercice</u> : 11</p> <p><u>Présents</u> : 9</p> <p><u>Votants</u> : 10</p>	<p><u>Étaient présent/e/s</u> : Madame Christiane BONTÉ, Madame Christine TERRISSE, Monsieur Thomas GUITTOT, Madame Colette ROMIER, Madame Séverine BARAT, Monsieur Damien CHAMBOURNIER, Monsieur Clément MARCHANT, Madame Catherine TÉQUI, Monsieur Julien MIROUZE</p> <p><u>Étai/en/t représenté/e/s</u> : Madame Magali CHARRIERE par Monsieur Clément MARCHANT</p> <p><u>Étai/en/t excusé/e/s</u> :</p> <p><u>Étai/en/t absent/e/s</u> : Monsieur Lionel FERNANDES</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Damien CHAMBOURNIER</p>
---	---

Ordre du jour

- Approbation du procès verbal de la séance du 20 janvier 2026
- Réalisation d'un contrat de prêt PSPL Transformation écologique d'un montant total de 342 000 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique d'un bâtiment public (ancienne carrosserie) en café-restaurant – Modification délibération n°DEL_2025_049 du 23 octobre 2025 – DEL_2026_004
- Questions diverses

Approbation du procès verbal de la séance du 20 janvier 2026

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le procès verbal de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est approuvé par les élus présents.

Réalisation d'un contrat de prêt PSPL Transformation écologique d'un montant total de 342 000 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique d'un bâtiment public (ancienne carrosserie) en café-restaurant – Modification délibération n°DEL_2025_049 du 23 octobre 2025 – DEL_2026_004

Le conseil municipal de Soueix-Rogalle,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal de Soueix-Rogalle n°DEL_2025_049 en date du 23 octobre 2025 portant sur la réalisation d'un contrat de prêt PSPL Transformation écologique d'un montant total de 342 000 euros auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique d'un bâtiment public (ancienne carrosserie) en café-restaurant ;

Considérant que, c'est par erreur que la délibération susvisée fait état d'une durée d'emprunt de 25 ans et d'un type d'amortissement en "amortissement prioritaire" ;

Considérant qu'il convient de rectifier cette erreur matérielle ;

Décide, à l'unanimité :

- La durée d'emprunt du contrat de prêt PSPL Transformation écologique d'un montant total de 342 000 euros auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique d'un bâtiment public (ancienne carrosserie) en café-restaurant est de 30 ans ;
- L'amortissement du contrat de prêt visé à l'article premier est de type "échéances prioritaires".
- La rectification de la délibération ne porte que sur la durée d'emprunt et le type d'amortissement. Les autres caractéristiques du prêt demeurent inchangées, en particulier le montant emprunté autorisé par le conseil municipal par sa délibération du 23 octobre 2025.

À cet effet, le conseil autorise Madame la Maire à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds. La délibération n°DEL_2025_049 en date du 23 octobre 2025 est modifiée.

Votes pour 10
Votes contre 0
Abstentions 0

Sous-préfecture de Saint-Girons
Date de réception de l'AR : 11/02/2026
009-210902995—DEL_2026_004-DE

Questions diverses

- **Appel à projets carrosserie** : Madame la Maire donne lecture de l'ébauche de cahier des charges relatif à l'appel à projets pour la gestion de l'ancienne carrosserie. Cette ébauche sera adressée par courriel à l'ensemble des membres du conseil municipal afin qu'ils puissent apporter leurs observations. En outre, attache a été prise avec une juriste afin d'envisager les différents types de contrats possibles pour la gestion du lieu : DSP, bail commercial, bail dérogatoire... Aussitôt que le type de contrat aura été retenu, le cahier des charges sera également adressé à l'Agence Ariège Attractivité (AAA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) afin de recueillir leurs avis. L'appel à projets définitif sera soumis à l'approbation du conseil municipal lors de sa prochaine séance le 3 mars.
- **École** : Madame Colette ROMIER rend compte à l'assemblée d'échanges intervenus avec l'agent chargée d'entretien des locaux. Madame ROMIER précise que le travail fourni par cet agent donne toute satisfaction. Toutefois, du fait du rythme annualisé de ce contrat, des éclaircissements sur les obligations d'emploi de l'agent semblent être nécessaires.
- **Skate-Park « La Claire »** : Madame Catherine TEQUI signale que les panneaux mentionnant l'interdiction des chiens non tenus en laisse au niveau du skate-park ont été dégradés et qu'il conviendrait de les remplacer.
- **Affichage sauvage** : Monsieur Damien CHAMBOURNIER évoque l'affichage sauvage « Wanted » à l'encontre des élus régionaux Carole DELGA et Kamel CHIBLI réalisé sur l'abribus sis au carrefour des 4 chemins. Outre le contenu des affiches qui avait déjà suscité la polémique en septembre dernier, il se dit scandalisé de procéder à ce type d'affichage d'opinion sur des emplacements non prévus à cet effet.

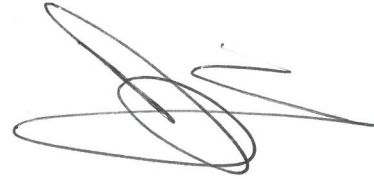
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

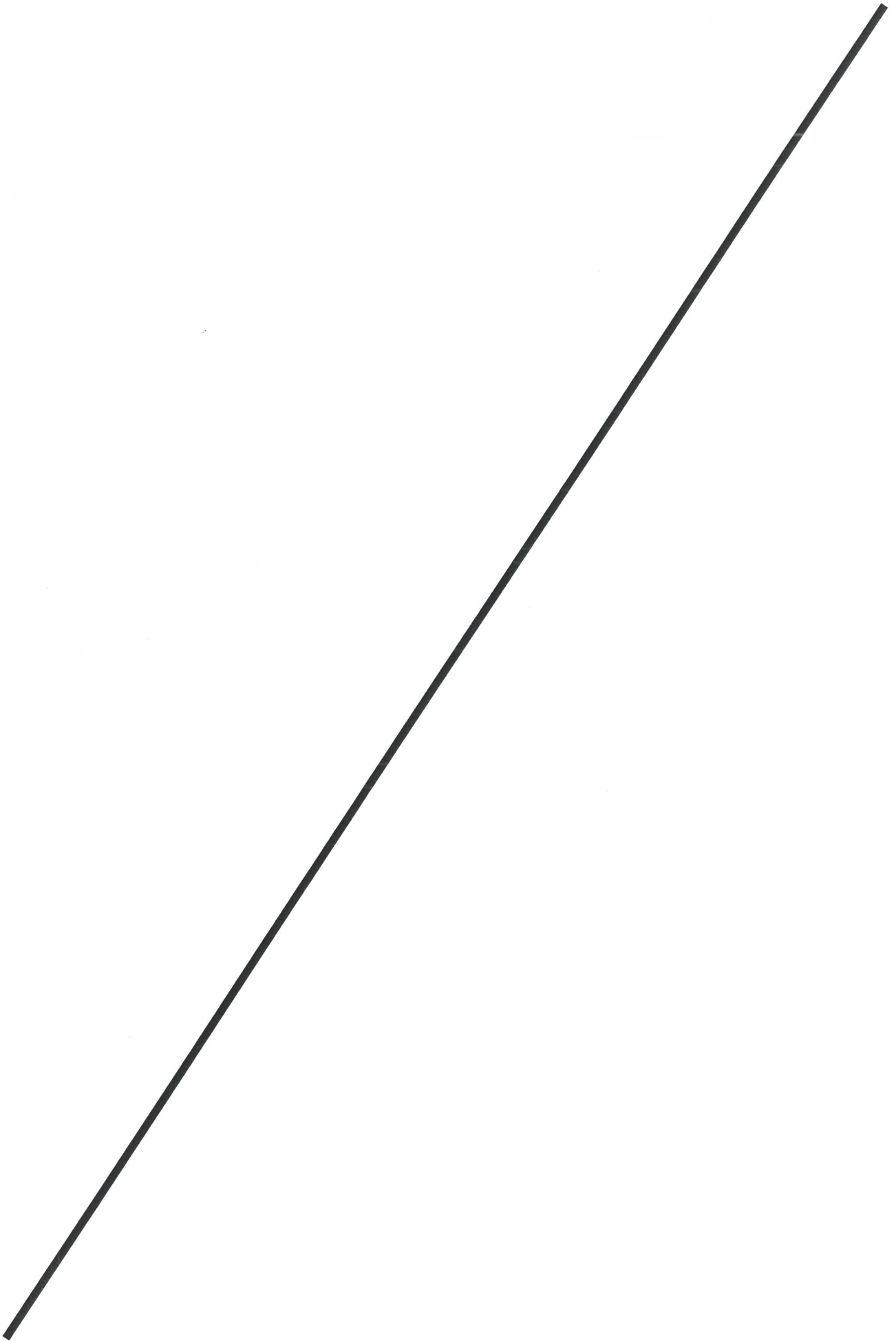
Compte rendu approuvé lors de sa séance du 3 mars 2026.
Publié sur le site internet de la commune le 4 mars 2026.

La présidente de séance
Christiane BONTÉ



Le secrétaire de séance
Damien CHAMBOURNIER






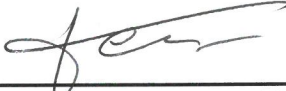







République française
 Département de l'Ariège – Arrondissement : SAINT-GIRONS
 COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

LISTE DE PRÉSENCE

Séance du 10 février 2026

En cas d'absence, merci d'indiquer dans le cadre correspondant « absent(e) » ou « excusé(e) »
 selon le cas.

Date de la convocation : 6 février 2026

NOM	FONCTION	SIGNATURE
BONTÉ Christiane	Maire	
TERRISSE Christine	Adjointe à la Maire	
GUITTOT Thomas	Adjoint à la Maire	
ROMIER Colette	Adjointe à la Maire	
BARAT Séverine	Conseillère municipale	
CHAMBOURNIER Damien	Conseiller municipal	
MARCHANT Clément	Conseiller municipal	
CHARRIERE Magali	Conseillère municipale	Représentée par Monsieur Clément MARCHANT
FERNANDES Lionel	Conseiller municipal	Absent.
TÉQUI Catherine	Conseillère municipale	
MIROUZE Julien	Conseiller municipal	

Élu(e) secrétaire de séance :

CHAMBOURNIER Damien.

LISTE RÉCAPITULATIVE
Séance du 10 février 2026

DATE	NUMERO	OBJET
10/02/2026	DEL_2026_004	Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL Transformation écologique d'un montant total de 342 000 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique d'un bâtiment public (ancienne carrosserie) en café-restaurant - Modification délibération n°DEL_2025_049 du 23 octobre 2025